



FONDATION
UN AVENIR
ensemble



RAPPORT ANNUEL **2018**



LE MOT DU PRÉSIDENT

La communauté
des acteurs
de la Fondation
mobilisée
au service
de la réussite

**GÉNÉRAL D'ARMÉE
BENOÎT PUGA,**

PRÉSIDENT DE LA FONDATION
UN AVENIR ENSEMBLE,

GRAND CHANCELIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR,
CHANCELIER DE L'ORDRE
NATIONAL DU MÉRITE



Depuis plus de 10 ans, les décorés de la Nation s'engagent au sein de la Fondation Un Avenir Ensemble pour accompagner des jeunes lycéens méritants jusqu'à leur insertion professionnelle.

Le chemin parcouru ensemble permet aujourd'hui à plus de 1 000 jeunes issus de milieux modestes, de choisir des voies d'orientation à la hauteur de leur mérite pour marcher d'un pas plus sûr vers leur avenir.

Cette année 2018 a marqué un tournant dans notre mission de parrainage. Les actions proposées par l'équipe de la Fondation, renforcées par les initiatives locales des décorés bénévoles et les anciens filleuls, révèlent une dimension-clé de la Fondation : la force de notre communauté, notre volonté d'agir collectivement.

Un Avenir Ensemble en tire son dynamisme : l'organisation d'un séminaire d'intégration destiné aux nouveaux parrains et filleuls ; les inscriptions et échanges, de plus en plus nombreux, sur le réseau social privé de la Fondation ; la multiplication des manifestations et événements organisés en régions ; le soutien actif et bienveillant des anciens filleuls... Autant de leviers qui contribuent aux bénéfices des parrainages !

C'est aussi le formidable soutien de notre communauté qui nous a tous portés au lendemain de la disparition tragique de Madame Coget, dont je tiens à nouveau à saluer la mémoire. Dès les premiers jours, elle a su animer avec enthousiasme et persévérance un réseau de bénévoles et de donateurs indispensable au fonctionnement de la Fondation.

À travers son souvenir, je remercie chaleureusement tous les acteurs de ce réseau d'hommes et de femmes engagés au service de la réussite de nos filleuls :

- les marraines et parrains décorés de la Légion d'honneur, de la Médaille Militaire ou de l'ordre national du Mérite ;
- les référents académiques et coordinateurs régionaux ;
- les anciens filleuls, les familles, les proviseurs d'établissement, les Présidents et membres des Sociétés de décorés.
- les donateurs, sans lesquels notre communauté ne pourrait agir.

Poursuivons, ensemble, cette action solidaire engagée au service des générations futures.

Avec toute ma reconnaissance et mes encouragements,



FONDATION

UN AVENIR
ensemble

La Fondation Un Avenir Ensemble agit pour la mobilité sociale de notre pays en proposant aux décorés de la Nation de parrainer des élèves méritants et motivés, en situation socio-économique fragile, de la classe de seconde jusqu'à l'entrée dans la vie active.

Fondation reconnue d'utilité publique, elle mobilise sur l'ensemble du territoire national un réseau d'hommes et de femmes, des décorés de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'Ordre national du Mérite, des proviseurs de lycée et des partenaires d'entreprise pour aider des jeunes à réussir leur parcours d'orientation, de formation et de professionnalisation à la hauteur de leur potentiel.

Son action de parrainage est une démarche d'accompagnement global qui associe des contributions financières et des programmes d'actions personnalisés afin d'encourager l'ouverture socio-culturelle, la performance scolaire, la découverte du monde professionnel, le savoir-être et la confiance en soi, indispensables à ses filleuls pour s'insérer dans les sphères sociales et professionnelles.

ELLE VISE AINSI TROIS OBJECTIFS FONDAMENTAUX :

1

Augmenter les chances de réussite de lycéens et étudiants méritants issus de milieux modestes.

2

Promouvoir la notion de mérite : lien intergénérationnel entre les décorés - distingués par la Nation pour la valeur exemplaire de leur parcours de vie - et des jeunes méritants.

3

Valoriser le potentiel humain et contribuer à la cohésion sociale de notre pays.

À LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE, LE MÉRITE SE PARTAGE !

SOMMAIRE

LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

La Fondation en 12 mois _____	06
Les régions en action _____	09
Les résultats _____	12
La répartition des parrainages _____	14
La gouvernance et l'équipe _____	16
Les projets _____	20

L'ESSENTIEL DES COMPTES

_____	21
-------	-----------

REMERCIEMENTS

_____	36
-------	-----------



FOCUS SUR :

LA DÉMARCHE OFIP (ORIENTATION FORMATION INSERTION PROFESSIONNELLE).

Pour accompagner la réflexion des parrains et des filleuls, la Fondation a mis en place et fait évoluer chaque année la démarche OFIP (Orientation Formation Insertion Professionnelle).

Cette démarche s'appuie sur :

- **d'une part, la mise à disposition d'outils pédagogiques** (livrets ou supports dématérialisés) destinés à accompagner le filleul/filleule dans sa réflexion et à le préparer aux grandes étapes de son parcours en secondaire ou dans l'enseignement supérieur
- **d'autre part, la proposition d'actions, de stages et d'expériences** qui peuvent venir nourrir le projet du filleul/filleule en cohérence avec les pistes de réflexion identifiées lors du travail réalisé à partir des livrets.



L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE PARTENAIRE DE LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE



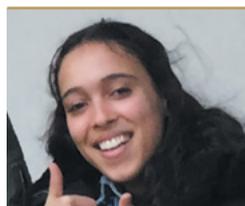
En mai 2018, la Fondation représentée par sa référente académique Monique GUERRIER, a signé une convention de partenariat avec Grenoble INP qui regroupe 6 écoles publiques d'ingénieurs, 36 laboratoires de recherche et forme à 22 filières métiers. L'objectif est de développer des parrainages, sensibiliser au métier d'ingénieur, faciliter le rapprochement entre la Fondation et les entreprises partenaires de Grenoble INPG.

LES RÉGIONS EN ACTION

Les régions sous l'impulsion des référents académiques et des coordinateurs locaux, ont multiplié les actions destinées à mieux comprendre les institutions, développer l'ouverture culturelle, aller à la rencontre des métiers et aussi mieux se connaître.

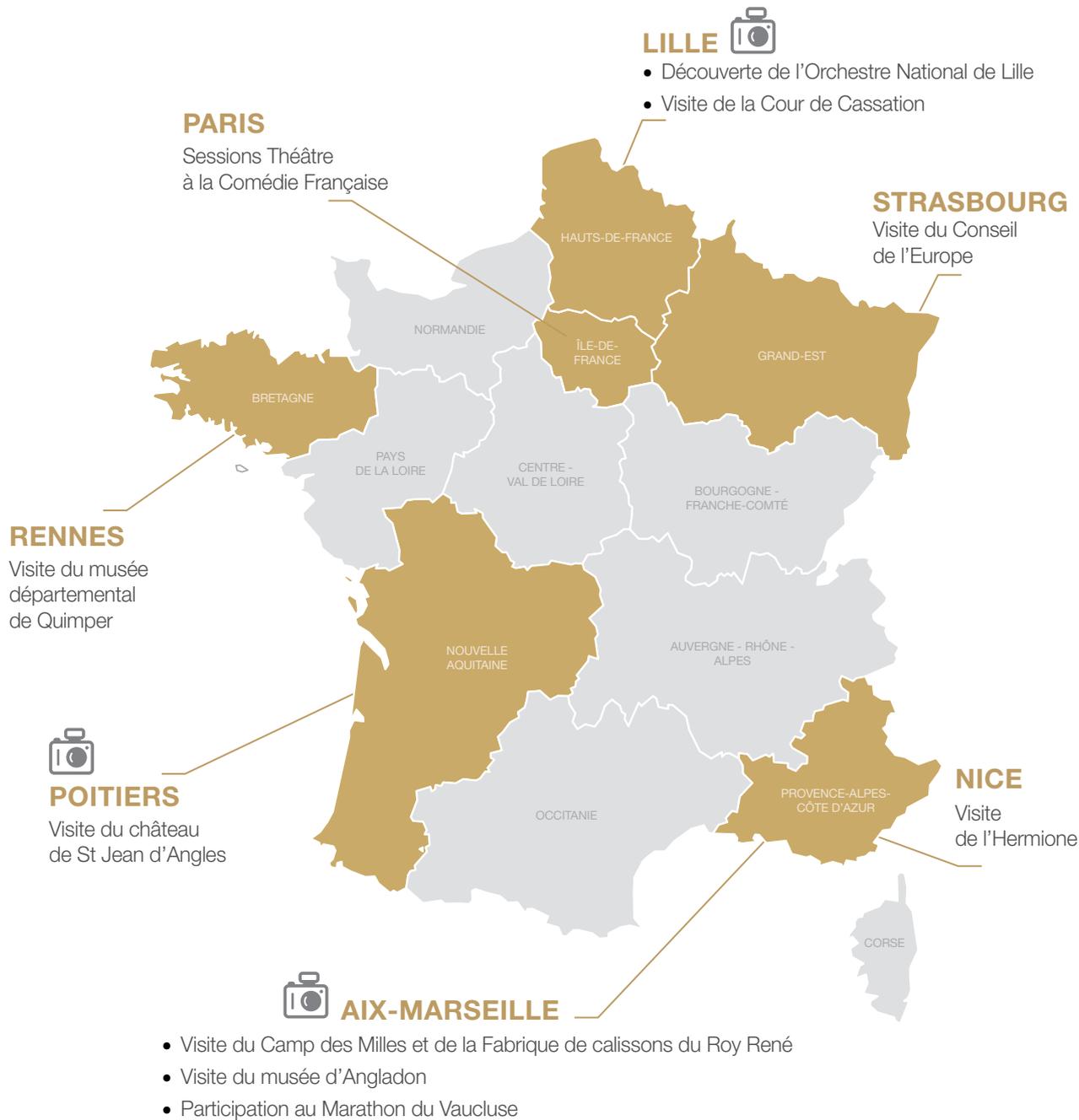
De formidables moments de partage et de d'échanges qui viennent enrichir la réflexion et l'expérience de chaque filleul. Nous vous proposons d'en découvrir quelques exemples.

Cette visite m'a ouvert les yeux sur la véritable société dans laquelle nous vivons aujourd'hui , et j'ai pu apprendre ainsi, qu'un seul geste, aussi petit qu'il soit, peut changer beaucoup de choses.



Latifa,
16 ans, en Terminale S,
parrainée depuis 2016
par Michel Morin
(Académie d'Aix-Marseille)

Visite du site-mémorial du Camp des Milles en novembre 2018



Participation au Marathon du Vaucluse



Visite du Camp des Milles



Visite du château de St Jean d'Angles

LE COORDINATEUR, ACTEUR CLEF DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les actions en région sont initiées, animées ou coordonnées par des bénévoles coordinateurs et référents académiques. Ceux-ci organisent également régulièrement des réunions de suivi des parrainages et de partage d'informations et d'expériences.

TÉMOIGNAGE DE L'UN D'EUX :



© SMLH - Morbihan



GUY SINEL

COORDINATEUR
DU MORBIHAN
POUR LA FONDATION
ET PRÉSIDENT
DU COMITÉ DU PAYS
DE LORIENT DE LA
SMLH.

Elu Président du Comité du Pays de Lorient de la SMLH, j'ai proposé au bureau de mettre en place des conférences « ouvertes » non seulement à nos membres, mais aussi aux membres des autres ordres et ce, dans le cadre du « rayonnement », mission importante de la Légion d'Honneur. Lors de ces sessions, j'ai ainsi eu l'occasion de présenter à tous nos activités, dont les objectifs de la Fondation.

L'action de la Fondation, par sa contribution au renforcement de la cohésion de notre société en tissant des liens de solidarité entre les générations et des couches sociales différentes, a retenu toute l'attention des décorés du Morbihan. C'est ainsi que deux membres de notre Comité se sont proposés pour devenir parrains. Ces engagements se sont concrétisés par la signature de deux conventions en 2018 au lycée de Lanester. La communauté des parrains et filleuls du Morbihan était lancée ! Pour 2019, 3 parrainages sont en cours respectivement à Auray, Lanester et Vannes, avec une marraine et deux parrains.

Le coordinateur a une mission d'interface et de mise en relation avec les différents intervenants, au plus près du terrain.

Il contribue activement au développement local de la Fondation. C'est lui notamment qui a la charge de :

- contacter les futurs parrains et marraines ;
- rencontrer les proviseurs des lycées ;
- participer à la détection des futurs filleuls avec les proviseurs et les futurs parrains.

Et ce, pour aboutir à la signature de la convention : point de départ du parrainage !

- rester à l'écoute des différents acteurs de cette action commune.

Cette action départementale est passionnante et vient en complément de celle de Madame Delmas, Référente Académique de la Fondation.



Visite de la Cour de Cassation de Lille

LA FONDATION EN 2018

PARRAINAGE

1 047

**FILLEULES
ET FILLEULS SOUTENUS
PAR LA FONDATION**

152

**NOUVEAUX
PARRAINAGES**



**RECOMMANDERAIENT
LE PARRAINAGE**

RÉSEAU

177

**LYCÉES
PARTENAIRES ACTIFS**

35

**RÉFÉRENTS
ET COORDINATEURS
BÉNÉVOLES
ACCOMPAGNENT
LES PARRAINAGES**

960

**VISITES DU RÉSEAU
SOCIAL INTERNE
DE LA FONDATION EN
MOYENNE CHAQUE MOIS
(WHALLER)**

RÉUSSITE



**DES FILLEULS SORTIS
DU DISPOSITIF DE
PARRAINAGE AVEC
NIVEAU >= À BAC +5**



**DES FILLEULS INSÉRÉS
PROFESSIONNELLEMENT
ONT LE STATUT « CADRE
OU PROFESSION
INTELLECTUELLE
SUPÉRIEURE »**



RESSOURCES



DE RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC, SOIT

976,5 K€

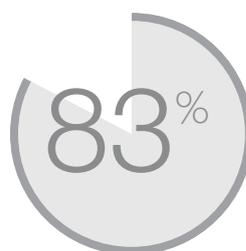
4 777

DONATEURS ACTIFS
(AYANT FAIT AU MOINS UN DON)

PARTENAIRES ENTREPRISES

172,2 K€
MONTANT DE LA **TAXE D'APPRENTISSAGE**

200
ENTREPRISES PARTENAIRES (MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE - ACCOMPAGNEMENT FILLEULS-SOUTIEN À LA FONDATION)



DE PARRAINAGES
INDIVIDUELS (DÉCORÉS)



DE PARRAINAGES
ENTREPRISES



« CRÉER LES CONDITIONS POUR METTRE L'HOMME EN MOUVEMENT »

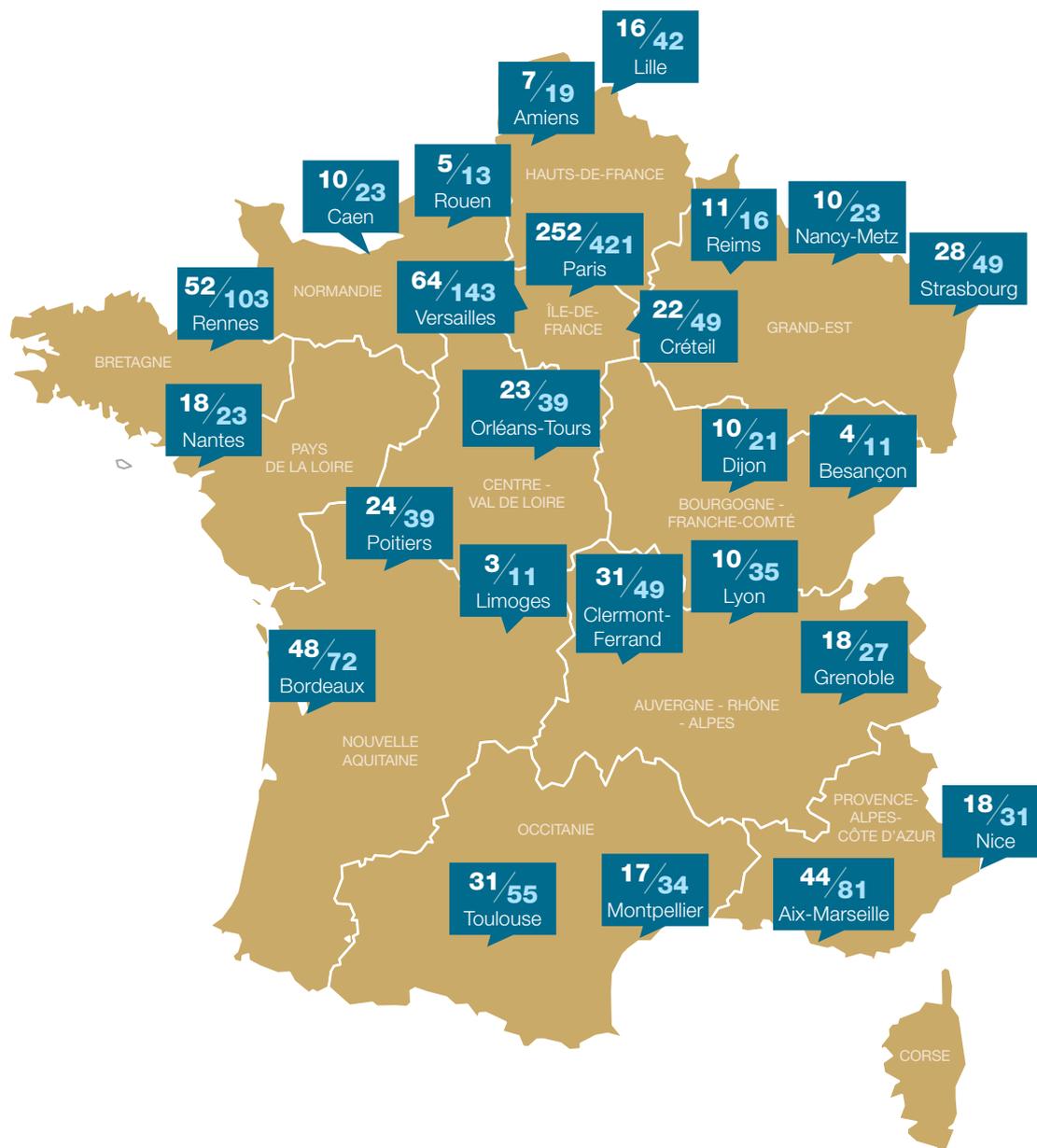
C'est la finalité de la Fondation d'entreprise Michelin, partenaire de la Fondation Un Avenir Ensemble (Parrainages Entreprise et participation aux actions OFIP de la Fondation)



LA RÉPARTITION DES PARRAINAGES

A Filleuls en cours de scolarité au 31/12/2018
(promotion des 120 nouveaux parrainages
2018-2019 non comprise)

B Nombre total de parrainages
cumulés depuis 2009 (premiers
bacheliers de la Fondation)





LE RÉSEAU DES BÉNÉVOLES DÉCORÉS

16 RÉFÉRENTS ACADÉMIQUES + 2 RÉFÉRENTS PROJETS SPÉCIFIQUES

- Joëlle BIDOU
Aix-Marseille
- Jacqueline BOUTIN
Paris
- Simone de MALLMANN
Toulouse
- Micheline DELMAS
Rennes
- Jean-Claude DURAND
Paris Sud
- Clara FRANCO
Paris Nord et Ouest
- Catherine GAILLARD
Clermont-Ferrand, Lyon
- Danièle GOLINELLI
Montpellier
- Monique GUERRIER
Grenoble, Strasbourg
- Anne-Marie HERSANT
Versailles
- Danièle JOURDAIN-MENNINGER
Paris Est
- Martine LEFEVRE-HOUSSIN
Bordeaux, Limoges, Nice
- Marie-Françoise LOTTE-BERTHOMIEU
Créteil, Dijon, Nantes
- Janine PECHA
Amiens, Lille, Nancy-Metz, Reims
- Huguette PEIRS
Besançon, Orléans-Tours, Poitiers
- Marcel TRAN
Caen, Rouen, Paris Nord et Ouest

+ 2 RÉFÉRENTS PROJETS SPÉCIFIQUES

- Jean-Claude DURAND
- Marie-Ange HENRY

14 COORDINATEURS RÉGIONAUX

- Béatrice BARRAUD
- Marie Marguerite BOURBIGOT
- Daniel BRULE
- Claudie CORVOL
- Yvette DESTOT
- Bernard DIDIER
- Philippe GOMILA
- Michel GRANGE
- Raymond LECOQ
- Daniel MAITRE-HENRI
- Annie PENNARUN
- Brigitte POURPOINT
- Bernard ROTH
- Gisèle TARNOT

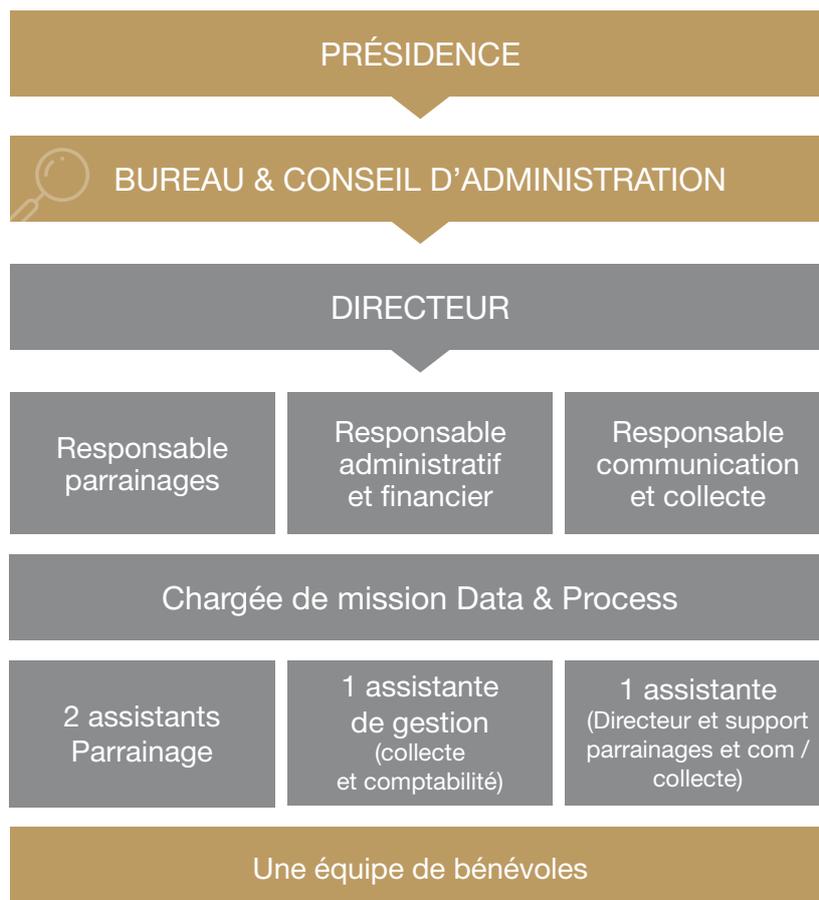
21 PROFESSEURS

10 BÉNÉVOLES EXPERTS

LA GOUVERNANCE ET L'ÉQUIPE

Présidée depuis le 10 octobre 2016 par le général d'armée Benoît Puga, la Fondation Un Avenir Ensemble est une fondation opérationnelle : elle accomplit elle-même au sein de ses services, les missions décidées par le Conseil d'Administration.

La Fondation met en place, coordonne, anime, gère et développe les parrainages, organise les actions dédiées à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle, pilote le dispositif individualisé des aides financières aux filleuls et collecte les ressources nécessaires à son fonctionnement et à son action.



LE BUREAU ET LE CA

Désigné par le Conseil d'Administration, le Bureau constitue l'organe exécutif de la Fondation et comprend quatre membres dont le président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est composé de trois collèges, comprenant chacun quatre membres : le Collège des fondateurs (élus par les membres fondateurs), des membres de droit et le Collège des personnes qualifiées.

PRÉSIDENT

Le général d'armée Benoît Puga

Grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'Ordre national du mérite

Membre de droit

VICE-PRÉSIDENT

Bernard Esambert

Président de fondations

Personne qualifiée

TRÉSORIER

Patrick Gounelle

Président du directoire Fondation Positive Planet, ancien Président EY

Personne qualifiée

SECRÉTAIRE

Michel Prada

Président du Conseil des fiduciaires de la Fondation IFRS, Président du conseil de normalisation des comptes publics

Personne qualifiée

Jérôme Bédier

Directeur général délégué et Secrétaire général du groupe Carrefour

Fondateur

Vincent Bolloré

Président-directeur général du groupe Bolloré

Fondateur

Patrick Combes

Président-directeur général du groupe Viel & Cie France

Fondateur

Dominique Lefebvre

Président de Crédit Agricole S.A.

Fondateur

Jean-Pierre Boisivon

Professeur émérite à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
Président du Conseil d'orientation et de réflexion de l'assurance (Cora), ancien délégué général de l'Institut de l'entreprise, ancien directeur général du groupe ESSEC

Personne qualifiée

François Perret

Doyen honoraire de l'Inspection générale de l'Education nationale et Président de la Mission laïque française. Représentant du Ministère de l'éducation nationale

Membre de droit

Julien Le Gars

Vice-président du Tribunal administratif de Versailles. Représentant du Ministère de l'intérieur

Membre de droit

Philippe Vincent

Doyen de l'inspection de l'enseignement agricole.

Membre de droit

L'ASSEMBLÉE DES FONDATEURS

Elle regroupe 71 membres (Personnes morales ou physiques) ayant participé à la création (Fondateurs / Dotation) ou au développement de la Fondation (Donateurs non Fondateurs) soit par une contribution financière effective ou garantie, soit par une action de mécénat de compétence.

FONDATEURS

ARDIAN - BOLLORÉ - COMPAGNIE NATIONALE À PORTEFEUILLE - CRÉDIT AGRICOLE S.A. - DE DIÉTRICH THERMIQUE - FÉDÉRATION ANDRÉ MAGINOT - FONDATION CARREFOUR - FRÈRE BOURGEOIS - GALERIES LAFAYETTE - GROUPE BRUXELLES LAMBERT - HSBC FRANCE - ICADE - L'ORÉAL - LOUIS DREYFUS ARMATEURS - ORANGE - RALLYE - SFR / ALTICE - THE ANTIQUA FOUNDATION - TSO - UBFT GUEULES CASSÉES - VIEL ET COMPAGNIE FINANCE

DONATEURS NON FONDATEURS

ACCOR - AIR FRANCE KLM - AIRBUS DEFENCE & SPACE - ALDES - ALES GROUPE - ALSTOM TRANSPORT - AM IMMOBILIER - ARTEUS - ATOS - BANQUE PALATINE - BELAMBRA CLUBS - BOUYGUES BATIMENT IDF - BPI GROUP - BRED - MONSIEUR EUGÈNE BURGHARDT - CAISSE DES DEPOTS (CDC) - CANON - CNP ASSURANCES - COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE - ENGIE - FIDELYS CONSEIL - FL CAPITAL PARTNERS - FONDATION D'ENTREPRISE AREVA - FONDATION IRENE & JACQUES DARMON - FONDATION SISLEY - MONSIEUR MICHEL GIORDANO - MONSIEUR VINCENT GOMBAULT - GROUPE DASSAULT - GROUPE RENAULT - MONSIEUR UMBERTO GUIDA - HENNER - HM ET ASSOCIES - JPS VENTURES - LAFARGE FRANCE - LAGARDERE GROUP - LES MAÇONS PARISIENS - LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS - MICHELIN - MILLET & MONTAZEAUD (SCP) - PIERRE FABRE - PUBLICIS GROUPE - QUALIUM INVESTISSEMENT - SAFRAN - SANEF - SERVAIR - SOGETI - SPIE BATIGNOLLES - VEOLIA - VINCENT MATTEOLI CONSEILS - WFS



Le général Puga, grand chancelier de la Légion d'honneur, président d'Un Avenir Ensemble, salue la mémoire de Pascale Coget, son directeur, décédée accidentellement le 5 février 2019.

Durant treize années, Pascale Coget s'est investie inlassablement dans le développement de la Fondation créée en 2006 par le général Kelche alors grand chancelier de la Légion d'honneur, et présidée ès fonction par ses successeurs.

Elle a su avec enthousiasme et persévérance développer un réseau indispensable au fonctionnement de la Fondation : entreprises partenaires, donateurs, recteurs d'académies, proviseurs de lycées, bénévoles, référents, coordinateurs et parrains. Avec son équipe, elle était ainsi le chef d'un orchestre dont la réussite se mesurait à celle des filleuls.

Plus de 1000 jeunes sont actuellement accompagnés, 250 sont insérés professionnellement, parmi eux plus de 60% sont cadres. Environ 150 nouveaux parrainages se créent chaque année.

Ce succès était en partie lié à sa personnalité mobilisatrice, volontaire et dynamique. Pascale Coget le partageait avec reconnaissance pour tous ceux qui y contribuaient.

Sa vie s'est interrompue brutalement, mais l'énergie qu'elle insufflait à la Fondation demeure et permettra aux filleuls et aux décorés de continuer à construire Un Avenir Ensemble.

LES PROJETS

2019-2020

IDENTIFIER, RECONNAITRE ET VALORISER LE SAVOIR-ÊTRE

Dans un environnement en transformation permanente, les compétences transversales et comportementales sont incontournables. Un Avenir Ensemble souhaite mettre en place les outils et processus pour permettre à ses filleuls d'identifier et de mettre en avant les compétences sociales qu'ils ont acquises.

AMÉLIORER LES OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

Dans un contexte de recherche permanente de nouvelles ressources pour assurer le développement de son action, Un Avenir Ensemble a la volonté de mieux faire connaître son action, valoriser ses réalisations et partager ses projets.

FAIRE ÉVOLUER LES SYSTÈMES D'INFORMATION INTERNE

La fondation Un Avenir Ensemble s'est depuis longtemps dotée d'outils informatiques pour structurer sa gestion et faciliter les partages et la collaboration. Compte tenu de son développement, elle doit maintenant faire évoluer ses systèmes. Un chantier important à conduire sur les prochaines années.

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE LA FONDATION ET DE SES ACTIONS EN RÉGIONS

Grâce à l'action de ses bénévoles, le nombre de parrainages d'Un Avenir Ensemble s'est fortement développé partout sur le territoire. Néanmoins, il reste encore du chemin à faire pour homogénéiser le maillage territorial et le renforcer dans des académies cibles. Cela reste un axe fort pour 2019 et 2020.



L'ESSENTIEL DES COMPTES **2018**

La Fondation Un Avenir Ensemble
est reconnue d'utilité publique par décret
du 23 décembre 2009 et poursuit
des activités d'Intérêt Général.

Les comptes annuels de la Fondation
sont établis par le Cabinet d'expertise
comptable Samothrace, vérifiés
et certifiés sans réserve par notre
Commissaire aux Comptes EY.

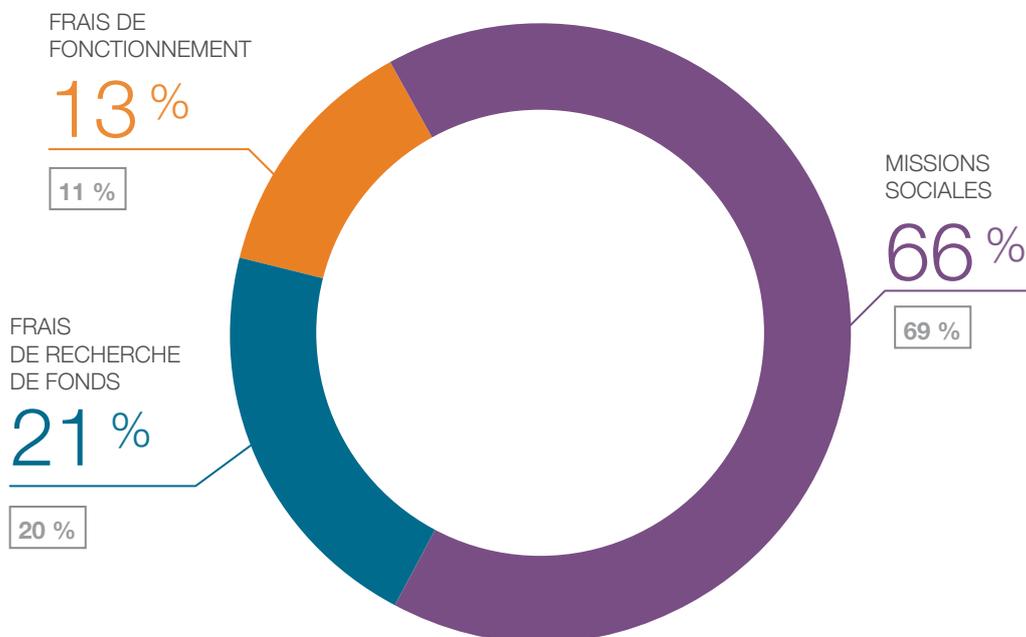
Le Conseil d'Administration
du 27 mars 2019 a approuvé les comptes
de l'exercice clos le 31/12/2018.

Les comptes annuels et annexes
sont consultables intégralement au siège
de la Fondation Un Avenir Ensemble
sur simple demande.

EMPLOIS* 2018

* EMPLOIS (Source CER) Total des Emplois & Dotations aux provisions

2017



**LE TOTAL
DES EMPLOIS
POUR L'ANNÉE
2018 S'ÉLÈVE À**

1 471 K€

(1 512 K€ EN 2017)

LES EMPLOIS 2018 SONT RÉPARTIS COMME SUIT :

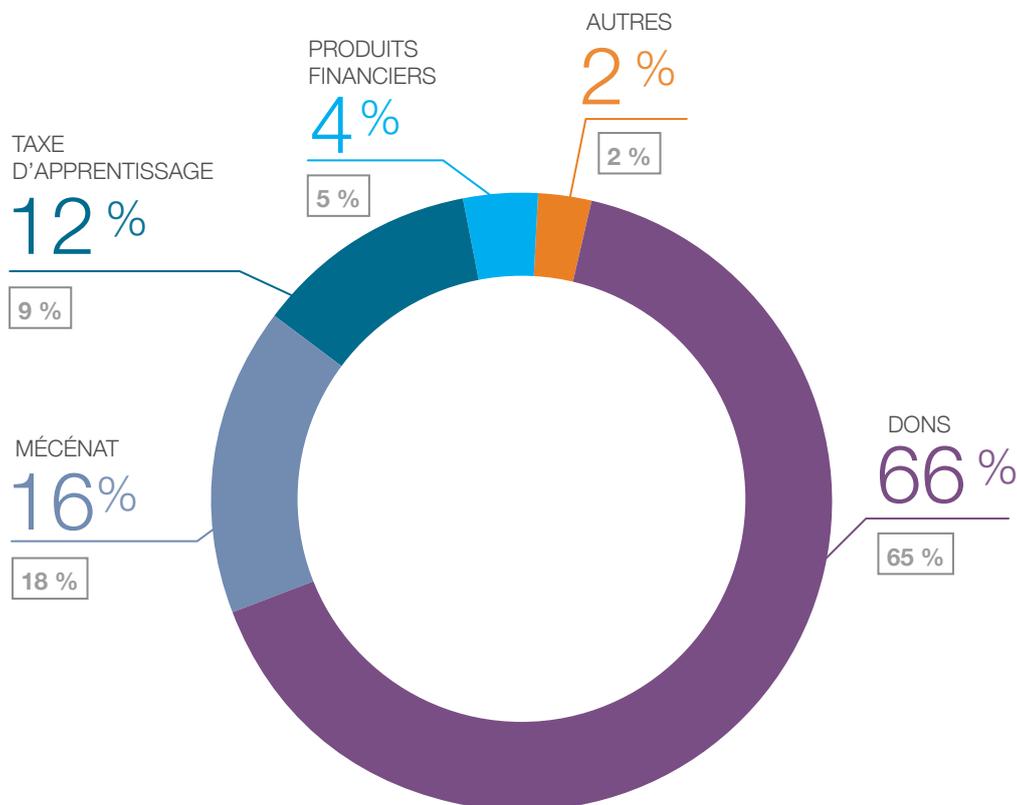
- **MISSIONS SOCIALES : 963 K€** dont 6 K€ de dotations aux provisions pour risques et 25 K€ de reprise sur provision engagements filleuls. La Fondation maintient l'utilisation de ses ressources à destination des missions sociales (65,9% en 2018 vs 68,4% en 2017)
- **FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : 314 K€.**
Les frais de recherche de fonds comprennent les dépenses directes et indirectes liées au développement des ressources de la Fondation (Campagnes, Rapport Annuel, Livret Le Parrainage Mode d'emploi, ...)
- **FRAIS DE FONCTIONNEMENT : 194 K€.**
Les frais de fonctionnement évolue à la hausse de 15% (25k€), ponctuellement, liés à des frais de recrutement.

Le budget frais de personnel est ventilé sur les postes d'Emplois selon les temps passés en Missions Sociales, Frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement

RESSOURCES* 2018

* RESSOURCES (Source CER) Total des ressources

2017



LE TOTAL DES RESSOURCES SOCIALES

POUR L'ANNÉE 2018 S'ÉLÈVE À

1 470 K€

(1 707 K€ EN 2017)

LES RESSOURCES 2018 SE COMPOSENT COMME SUIT :

- **DONS DES DÉCORÉS : 977 K€.** Dons issus de personnes physiques ainsi que de personnes morales adhérant à la mission et à la vision de la Fondation, décorés des deux Ordres nationaux (Légion d'honneur et Ordre national du Mérite) et de la Médaille Militaire.

En 2018 : 86% des dons proviennent de la fidélisation des donateurs décorés, 11% des dons résultent d'actions de prospection auprès des anciennes promotions de décorés et 3% des nouvelles promotions.

- **MÉCÉNAT** (actions et projets Parrainage et soutiens financiers) : **238 K€**

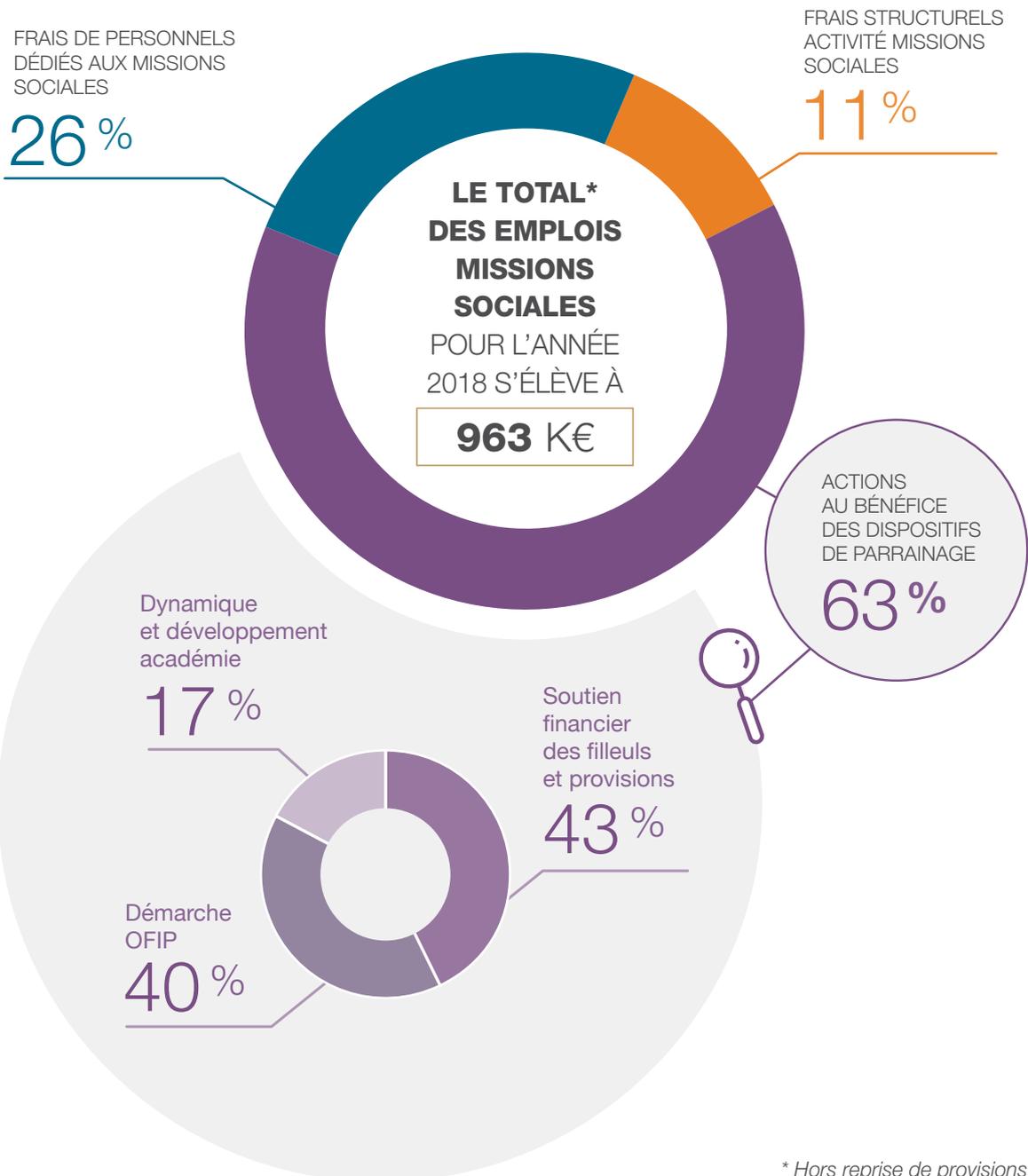
- **TAXE D'APPRENTISSAGE : 172 K€**

- **PRODUITS FINANCIERS : 58 K€**

et **SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT ET DIVERS : 25 K€**

Les produits financiers contribuent à couvrir une part des charges de fonctionnement

FOCUS SUR LES MISSIONS SOCIALES





ACTIONS AU BÉNÉFICE DES DISPOSITIFS DE PARRAINAGE :

608 852 €

AIDES VERSÉES EN 2018

281 017 €

La Fondation intervient en soutien financier des filleuls* pour répondre à leurs besoins :

En second cycle :

- de façon systématique : pour chaque filleul, la Fondation attribue une aide « réussite bac » à l'obtention de son baccalauréat (chèques cadeau d'une valeur de 100€)
- de façon ponctuelle : un forfait pour l'achat d'un ordinateur est mis en place en cas de besoin.

En études supérieures, la Fondation étudie avec les filleuls qui entrent en 1^{ère} année d'études supérieures ou qui poursuivent dans un nouveau cycle d'études (cycle 2 ou 3) ou en PACES, leurs besoins financiers pour le cycle d'études envisagés (soit un total de 319 filleuls).

L'intervention financière de la Fondation est fondée sur une double couverture des besoins financiers : aide directe (1/3) et prêt (2/3) comme levier de financement des études favorisant ainsi responsabilisation et autonomie du filleul. Elle couvre d'une part, les besoins courants (alimentation, logement, assurance...) et, d'autre part, les frais de scolarité et les frais de préparation aux filières sélectives type Paces.

En 2018, la Fondation a établi 105 propositions financières (105 filleuls) qui ont toutes été soumises puis validées par les filleuls.

Pour autant, la Fondation adapte l'aide financière aux situations des filleuls : faible niveau ou absence de bourse (zone grise), dossiers spécifiques.

La Fondation attribue également, pour tout filleul en faisant la demande, une aide à l'acquisition d'un équipement informatique (1 aide par filleul par cycle d'études),

La Fondation a décidé de procéder à l'apurement de 12,9 K€ de dettes de filleuls afin d'adapter les montants de dettes de ces filleuls à leurs capacités de remboursement ultérieures.

DÉMARCHE OFIP (ORIENTATION FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE)

241 468 €

En 2018, la Fondation renforce sa démarche d'accompagnement en Orientation, Formation et Insertion Professionnelle :

- capitalise sur l'expérience passée et propose une version améliorée de ses outils pédagogiques (livrets pour le second cycle, Livret « Je construis mon parcours de réussite » pour les études supérieures, et guide d'accompagnement pour les parrains)
- diffuse les outils à l'ensemble des acteurs répartis sur l'ensemble du territoire
- met en oeuvre des actions individuelles et collectives à destination des parrains et filleuls sur les leviers de la mobilité sociale que sont : la construction des parcours, l'ouverture, la réussite académique et l'insertion professionnelle.

Actions réalisées en 2018 : BAFA (47 filleuls), Stages d'immersion en entreprise (17 filleuls), cours de soutien (47 filleuls), préparation à l'entrée dans les filières sélectives (Ecuries d'été : 22 filleuls), stages de mathématiques pour les élèves entrant en Terminale S (Mat'les vacances : 6 filleuls et Mat'les étoiles : 5 filleuls), aides à la mobilité internationale, séjours linguistiques (17 filleuls), sorties culturelles, découvertes des filières de formation et métiers.

DYNAMIQUE ET DÉVELOPPEMENT EN ACADÉMIE

105 632 €

La Fondation a accentué son action et sa présence sur l'ensemble du territoire : animation de réunions locales, organisation de rencontres en vue d'une part, de recruter de nouveaux parrains et/ou acteurs pouvant contribuer au dispositif de parrainage (apport d'expertises, gestion d'actions au bénéfice des filleuls et de la communauté) et, d'autre part, de développer ses dispositifs de parrainage.

Les actions sont principalement portées par les bénévoles décorés de la Nation (référents et coordinateurs) qui se trouvent dans les différentes académies.

* aides financières accordées sous conditions, dans le respect de la charte des critères de la Fondation annexée à la convention de parrainage.

Ce poste « dynamique et développement académie » répond à la décision stratégique du Conseil d'Administration de mieux ancrer régionalement la Fondation et de mieux impliquer collectivement les acteurs du parrainage.

En 2018, La Fondation a organisé pour la 1^{ère} fois, un séminaire d'intégration à destination des nouveaux binômes (parrain/filleul). L'objectif du séminaire est de créer du lien social, de faciliter les échanges entre parrains et filleuls dès le début du parrainage.

Le coût global a été de 70 K€.

AJUSTEMENT DE LA PROVISION SUR LES ENGAGEMENTS À VENIR ENVERS LES FILLEULS

-19 265 €

Afin d'assurer le financement des dispositifs de parrainage mis en place jusqu'à l'entrée en vie active des filleuls, la Fondation actualise chaque année le montant de ses engagements auprès des filleuls et les risques liés aux cautions et prêts accordés aux filleuls.

En 2018, la provision pour charges à venir sur les engagements filleuls est de 1 931 K€, pour 920 filleuls en cours de scolarité au 31 décembre 2018 (dont 120 filleuls de la Promotion 2018/2019 en cours de recrutement). Cette provision étant légèrement inférieure à celle constituée à fin 2017, elle se traduit par une reprise de provision de 25 K€. En outre, la Fondation est caution pour 7 de ses filleuls ayant, en 2011, souscrit des prêts bancaires et 9 filleuls bénéficient du dispositif « caution logement » (+ 6 K€).



FRAIS DE PERSONNELS DÉDIÉS AUX MISSIONS SOCIALES :

245 070 €

Il s'agit des frais de personnel directement affectés aux Missions Sociales selon les temps relevés par les salariés. Ces frais sont constitués des charges de salaires (rémunérations brutes, charges patronales, congés payés), taxes et frais annexes (médecine du travail, alimentation, etc.).



FRAIS STRUCTURELS :

109 218 €

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

41 413 €

Ce poste « frais de fonctionnement » comprend les dépenses liées à la conduite de l'activité des Missions Sociales sans toutefois être en relation directe avec les actions menées au bénéfice des acteurs du parrainage. Les charges suivantes relèvent de ce poste : entretien des locaux, charges d'électricité, maintenance, crédit bail, amortissements corporels, fournitures et documentation, primes d'assurance (Responsabilité Civile, ...), etc.

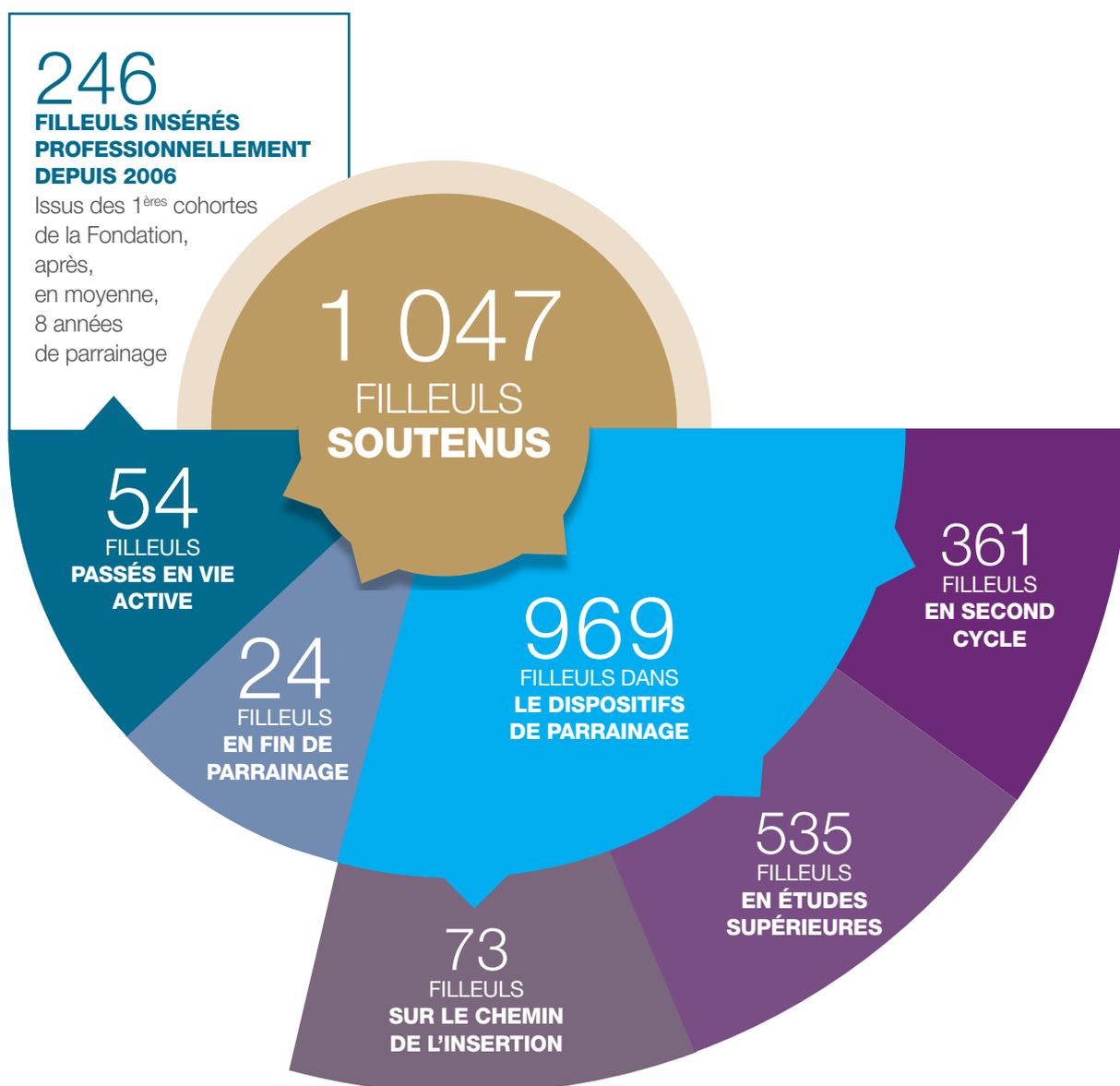
DÉPENSES EN SYSTÈMES D'INFORMATION DE GESTION DES PARRAINAGES ET DU RÉSEAU SOCIAL

67 805 €

- Évolutions des fonctionnalités, mise en œuvre du module SEPA.
- Abonnement et amortissements des outils de gestion et réseau social Fondation.

INDICATEURS

2018



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2018

EMPLOIS 2018 (€)

TOTAL DES EMPLOIS RÉALISÉS AU COMPTE DE RÉSULTAT		dont affectation des emplois financés par l'AGP*
1 - MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement en France	982 405	789 067
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	314 161	314 161
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	193 832	129 346
		1 232 574
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	1 490 398	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	6 240	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	-	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	2 247	
V - TOTAL GÉNÉRAL	1 498 885	
VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR L'AGP		1 232 574

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Missions sociales	107 588
Frais de recherche de fonds	9 547
Frais de fonctionnement et autres charges	8 760
Total	125 895

Ces données portent sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Compte d'emploi annuel des ressources établi selon le règlement du CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008

* AGP : Appel à la générosité du public

RESSOURCES 2018 (€)

TOTAL DES RESSOURCES AU COMPTE DE RÉSULTAT		dont ressources issues de l'AGP*
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		1 833 991
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
Dons manuels collectés non affectés	976 565	976 565
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	410 249	
3 - AUTRES PRODUITS	83 951	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	1 470 765	
II - REPRISES DE PROVISIONS	25 969	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	2 151	
IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC	-	
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	
VI - TOTAL GÉNÉRAL	1 498 885	976 565
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		1 232 574
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		1 577 982
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		107 023
Prestations en nature		11 137
Dons en nature		7 735
Total		125 895

BILAN SIMPLIFIÉ ET COMPTE DE RÉSULTAT

BILAN SIMPLIFIÉ (€)

31 DÉC. 2017

31 DÉC. 2018

ACTIF		
Immobilisation Incorporelles et corporelles	54 236	38 174
Immobilisations financières	53 554	47 084
ACTIF NET IMMOBILISÉ	107 791	85 257
Placements et disponibilités	8 958 309	8 949 636
Autres Actifs	83 042	89 397
ACTIF CIRCULANT	9 041 350	9 039 033
TOTAL ACTIF	9 149 141	9 124 290
PASSIF		
Dotation non consommable	3 219 307	3 219 307
Apport Actif net Association UAE	1 732 513	1 732 513
Report à nouveau	1 824 225	2 017 629
Résultat de l'exercice	193 404	2 247
Subventions d'équipement (nettes)	33 500	13 011
FONDS ASSOCIATIFS	7 002 949	6 984 707
Provision pour risques	6 886	11 529
Provision pour charges (engagements filleuls à venir)	1 952 619	1 931 328
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 959 505	1 942 857
FONDS DÉDIÉS	7 007	4 856
DETTES ET AUTRES PASSIFS	179 680	191 870
TOTAL PASSIF	9 149 141	9 124 290

COMPTE DE RÉSULTAT (€)

	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018
Dons	1 101 627	976 565
Legs et autres libéralités non affectées	20 000	-
Mécénat : projets, actions de parrainage et soutiens financiers	308 082	238 000
Taxe d'Apprentissage	160 271	172 249
Reprise de dotations aux provisions pour risques et dépréciations	1 953	25 505
Autres produits	100	4 939
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 592 033	1 417 259
Autres achats et charges externes	605 677	606 209
Impôts, taxes et versements assimilés	13 537	15 629
Charges de personnel	454 464	498 365
Autres charges	300 065	344 383
ACHATS ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 373 744	1 464 585
Dotations aux amortissements couverts par subventions d'équipement	39 783	20 489
Dotations aux amortissements des immobilisations Incorporelles	452	-
Dotations aux amortissements des immobilisations Corporelles	4 146	5 324
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	44 382	25 813
Dotations aux provisions pour risques et dépréciations	6 875	6 240
Dotations aux provisions pour charges	86 424	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS	93 299	6 240
CHARGES D'EXPLOITATION	1 511 425	1 496 638
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	80 608	79 380
Produits financiers	76 930	58 523
Dotations aux provisions pour dépréciations valeurs mobilières	463	-
Reprise provisions dépréciation valeurs mobilières	-	463
RÉSULTAT FINANCIER	76 466	58 986
Produits exceptionnels	39 783	20 489
Charges exceptionnelles	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	39 783	20 489
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 550	1 625
- Engagement à réaliser sur Subventions attribuées aux Fonds dédiés	5 003	526
TOTAL DES PRODUITS	1 710 296	1 498 885
TOTAL DES CHARGES	1 516 892	1 496 638
TOTAL DE L'EXERCICE	193 404	2 247

TABLEAU DE FINANCEMENT

L'année 2018 s'est traduite par un **résultat excédentaire de 2 K€**. La **capacité d'autofinancement est négative de -14 K€** après les retraitements des amortissements, provisions et fonds dédiés. À fin 2018, après impact sur la trésorerie des besoins liés à l'activité et à l'investissement, la trésorerie s'élève à **8 949 K€**.

	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018
Résultat net	193 404	2 247
Dotations aux amortissements	44 382	25 813
Retraitements des opérations exceptionnelles	-39 783	-20 489
Dotations et reprises de dotations aux provisions	91 346	-19 265
Variations des fonds dédiés	3 453	-2 151
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	292 802	-13 845
Variation du Besoin en Fonds de Roulement de l'activité	52 299	5 835
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	345 101	-8 011
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles	-20 249	-9 751
Variation Versements de Prêts aux filleuls	-57 157	-46 647
Variation Remboursements de prêts, apurements de dettes	38 592	55 735
Variations autres	-	-
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	-38 814	-662
TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	12 600	0
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	318 887	-8 673
Trésorerie brute à l'ouverture	8 639 422	8 958 309
Trésorerie brute à la clôture	8 958 309	8 949 636

EXTRAITS

ANNEXES AUX COMPTES

31/12/2018

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

CADRE LÉGAL DE RÉFÉRENCE

Les comptes de l'exercice 2018 sont présentés conformément

- à l'avis du CNC et CRC 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et des Fondations et ANC 2014-03 relatif à l'écriture du plan comptable général ;
- au règlement 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux Fondations et Fonds de dotations (Arrêté du 29 décembre 2009).

CADRE RÉGLEMENTAIRE APPLICABLE AU SECTEUR

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993, compte tenu du fait que la Fondation fait appel à la générosité du public dans le cadre de campagnes menées à l'échelon national, la Fondation a établi un compte d'emploi des ressources.

DURÉE ET PÉRIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

RÈGLES APPLICABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par ailleurs, les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

CHANGEMENT DE METHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.

FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds propres sont les ressources appartenant ou affectées durablement à la Fondation. Ils sont une propriété collective et non répartissable. Ces fonds constituent, de par leur caractère de propriété et de permanence, des ressources durables.

Au 31 décembre 2018, les fonds propres (fonds associatifs sans droit de reprise) s'élèvent à 6 969 449 € dont 3 219 307 € non consommables, et 3 750 142 € consommables.

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS

Les subventions d'équipement sont issues d'une partie de la taxe d'apprentissage perçue au titre de 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 et sont utilisées dans le cadre du financement du développement du réseau social de la Fondation (Whaller), réseau social permettant de mettre en relation l'ensemble des acteurs (parrains, filleuls, Fondation,...).

Les subventions sont amorties en fin d'exercice au même rythme et sur la même durée que l'amortissement du bien qu'elles financent.

3.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

CADRE LÉGAL DE RÉFÉRENCE

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement n°2008-12 du 7 mai 2008 du Comité de la Réglementation comptable homologué par l'arrêté du 11 décembre 2008, complétant ainsi les dispositions de la loi n°91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juin 1993 portant sur les organismes faisant appel à la générosité du public.

Les dernières modalités d'établissement du CER s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2009.

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉTABLISSEMENT DU CER

Le CER donne la ventilation des ressources collectées auprès du public, y compris les ressources collectées antérieurement à la période en cours, selon les emplois concernés : missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement. Il doit également respecter les règles et principes d'établissement des comptes et donner une image fidèle et transparente de l'information financière.

Le tableau traite de l'année de clôture, sans comparatif avec l'exercice antérieur.

Le tableau intègre la totalité des ressources et des emplois en adéquation avec les charges et les produits du compte de résultat, selon des ventilations analytiques qui lui sont propres.

4.

FONDS ASSOCIATIFS

Ces provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. Provision pour engagements filleuls à venir au 31 décembre 2018 :

- Les coûts annuels retenus sont composés des éléments suivants :
 - Montant forfaitaire de 100 € par année pour les filleuls en études secondaires ;
 - Suite à l'étude des parcours des filleuls des Promotions 2011 à 2015, le coût moyen global

projeté pour les filleuls en études supérieures est fixé à 3 000 € selon la répartition suivante : Bac+1 : 732 €, Bac+2 : 490 €, Bac+3 : 498 €, Bac+4 : 506 € et Bac+5 : 773 €.

- Le nombre de filleuls dans le dispositif est de 920 : 370 en 2nd cycle dont 120 nouveaux parrainages Promotion 2018/2019, et 535 en études supérieures.
- La provision pour engagements filleuls à venir s'élève à 1 931 K€ (projection des dépenses jusqu'en 2025).

5.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

6.

FONDS DÉDIÉS

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, et qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard (article 3 du règlement 99-01).

REMERCIEMENTS

Le Conseil d'administration remercie les marraines et parrains, les donateurs, les référents académiques, les coordinateurs et l'ensemble des bénévoles, l'Assemblée des Fondateurs et les entreprises partenaires, les filleuls et leur famille, ainsi que les établissements de formation, de la confiance qu'ils lui ont manifestée.

LES ENTREPRISES QUI NOUS ONT APPORTÉ LEUR SOUTIEN

PARRAINAGES ENTREPRISES

AIRBUS DEFENCE & SPACE
ALSTOM TRANSPORT
ARDIAN
ARTEUS
ATOS
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES ONM
BANQUE PALATINE
BELAMBRA CLUBS
BOUYGUES BATIMENT ILE-DE-FRANCE
BPI GROUP
CAISSE DES DÉPÔTS & CONSIGNATIONS
CENTRE E. LECLERC [Carcassonne]
CHAZAL
CHIMIREC MALO
CNP ASSURANCES
EDF COLLECTIVITÉS TERRITORIALES MÉDITERRANÉE
ENGIE
FÉDÉRATION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE VAUCLUSE
FONDATION ARDIAN
FONDATION D'ENTREPRISE AREVA
FONDATION D'ENTREPRISE RENAULT
FONDATION HSBC POUR L'ÉDUCATION
FONDATION MICHELIN
FONDATION SISLEY

FONDATION SPIE BATIGNOLLES
FRÉNEHARD & MICHAUD
GROUPE NUMERICABLE SFR
GROUPE HENNER
HYPER U [Pertuis]
ICADE
LAFARGE HOLCIM
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS / PREMIER INVESTISSEMENT SA
L'ORÉAL
LOUIS DREYFUS ARMATEURS
MATHIEU LUSTRIERIE
ORANGE
PELLENC
QUALIUM INVESTISSEMENT
SAFRAN
SAIPOL
SANEF
SUPER U [Vaisodis]
UNION DES ASSOCIATIONS GEIQ BTP
VAUCLUSE
VAUCLUSE LOGEMENT

DONS PERSONNES MORALES 2018

FONDATION DE FRANCE
FRANCOIS DELACHAUX HOLDING
GALA LH ONM NM

HM ET ASSOCIÉS
LES MAÇONS PARISIENS
LES PETITES AFFICHES
MANDAR SA
MISSION LAIQUE FRANCAISE
RAFAUT SAS
SA AHG RIVETS
SAS FRANCAUSTRAL
SEE FLORALEG SARL
SEMARIS
SNEMM 1685° SECTION
SNEMM ENTRAIDE MÉDAILLE MILITAIRE
SOMATER CONDITIONNEMENTS
WAT SIMOUNGKHOUNE ASS. CLASBEC

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES OU DE SERVICES

ATOS MANAGEMENT SAS
SERVAIR SA
GRANDE CHANCELLERIE LÉGION
D'HONNEUR
BRED
CABINET MENEGHETTI

LES ENTREPRISES QUI NOUS ONT VERSÉ LEUR TAXE D'APPRENTISSAGE

AG2R LA MONDIALE
AGENCE ARTISTIQUE CEDELLE
AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS
AIRBUS SAS SITE DEWOITINE
ALDES
ARDIAN FRANCE
ARFAN DEAUVILLE
ATELIER D'ARCHITECTURE INGRAND J-P
ATHIS
AUTOLIB
AVENIR RH
AZ CORPORATION PHONE RÉGIE
BANQUE DE NEUFLIZE OBC
BLUECARSHARING
BOLLORÉ
BOLLORÉ DIV FILMS PLASTIQUES
BOLLORÉ Énergie
BPI
BRED BANQUE POPULAIRE
CARREFOUR
CFEB SISLEY SA
CIE VIEL GESTION
COMPAGNIE NATIONALE RHONE CNR
CRÉDIT AGRICOLE S.A.
DE SANGOSSE
DE SANGOSSE JARDIN
DENTSU AEGIS NETWORK FRANCE
DIRECT RESPONSE CONSULTING
ESCOTA
ETS RIVOIRE JACQUEMIN
ETS V MANE FILS
FRANCE TÉLÉVISIONS SA
FRENEHARD ET MICHAUD HOLDING

FRENEHARD MICHAUX SAS
FUNDLOGIC
GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN GLHSM
GROUPE MORGAN STANLEY
HENNER GMC
HGH SYSTEMES INFRAROUGES
IER SA
KFC FRANCE
LD SAGET
LEROY CONSULTANTS
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS SA
LIUNIC
L'ORÉAL
MANUFACTURE CARTIER LUNETTES
MENNECY
MICHELIN M F P
MODELOR SA
MUREX SAS
NAVAL GROUP
NORAIL
ORANGE
POSSON PACKAGING
QUALIUM INVESTISSEMENT
RAFAUT SA
RAFAUT SALBRIS
SARL FISMAT
SARL IMMOZON
SAS BAINAS
SAS BAZIN ANDRE
SAS LONGCHAMP
SERVAIR SA
SOCIÉTÉ BEAUMOISE CARTON IMPRESSION
SOCIÉTÉ PIERRE FABRE

SOCIÉTÉ PREMIER INVESTISSEMENT
SPIE BATIGNOLLES
STEF
TRUFFLE CAPITAL
VIEL BOURSE DIRECT
VIEL CIE FINANCE
VIEL GROUPE
VIEL IMMOVIEL
VIEL TSAF
VIEL TSAF OTC
ZARA FRANCE





FONDATION CRÉDIT AGRICOLE

« DONNER À CHACUN
LES MOYENS D'AGIR
ET DE DÉCIDER PAR
LUI-MÊME TOUT
AU LONG DE LA VIE »

Lettre d'Information / Hors-série N° 1 - ISSN 2260-9563
Fondation Un Avenir Ensemble - 1 rue de Solférino - 75007 PARIS
<http://www.fondation-unavenirensemble.org>

Contact : Martine Destivelle, Responsable Communication et Développement : m.destivelle@fondation-unavenirensemble.org – Tél. : 01 40 62 83 65 -
Directeur de la publication : Général d'armée Benoît Puga
Conception : Agence Kaolin agencekaolin.com - Création graphique : Stéphanie Forgeront dewcom.fr - Photos : SMLH Morbihan et Un Avenir Ensemble.
Impression : Chevillon (89)



FONDATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

**1, rue de Solférino
75 700 Paris 07 S.P**

www.fondation-unavenirensemble.org

Tél. 01 40 62 83 65

contact.com-dev@fondation-unavenirensemble.org